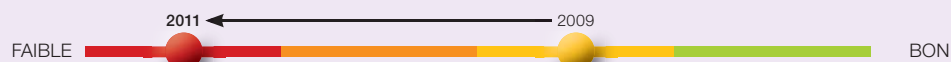


9. AGIR VITE... MAIS RESTER ENGAGÉ ASSEZ LONGTEMPS POUR AVOIR DES CHANCES DE RÉUSSIR

PRINCIPE 9 : NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE



LE PRINCIPE 9 DEMANDE QUE L'AIDE AUX ÉTATS FRAGILES SOIT SUFFISAMMENT FLEXIBLE POUR S'ADAPTER AUX CONDITIONS CHANGEANTES SUR LE TERRAIN, tout en ayant une durée suffisante pour permettre la conduite du changement et le développement des capacités dans les institutions fondamentales, ce qui peut prendre jusqu'à dix ans ou plus. Il souligne également l'importance de la prévisibilité de l'aide, et l'importance d'atténuer l'effet déstabilisant que sa volatilité peut avoir dans les situations de fragilité. Les volumes d'aide varient dans le temps à la suite de crises politiques, de problèmes de sécurité ou du retrait de l'aide humanitaire, mais ces variations ne peuvent pas toujours être prévues par les bénéficiaires.

En 2009, plusieurs pays ont semblé disposer de mécanismes d'intervention rapide efficaces, mais dans d'autres pays la capacité des partenaires au développement à agir rapidement a été considérée comme faible. La performance des partenaires au développement en ce qui concerne l'engagement sur la durée a été mitigée. Des exemples de bonnes pratiques ont été cités (par exemple des accords de partenariat sur dix ans fondés sur des benchmarks définis conjointement) mais l'aide est restée volatile, comme l'indique la Figure 4. En 2011, peu de progrès semblent avoir été faits dans la mise en œuvre du Principe 9, et de nouveaux motifs d'inquiétude concernant le lien entre aide humanitaire et aide au développement ont émergé.

La capacité des partenaires au développement à répondre aux chocs à court terme reste variable. Dans de nombreux cas, elle est considérée comme bonne, particulièrement en ce qui concerne les désastres et les crises humanitaires, tandis que de nombreux

exemples ont également été donnés de soutien rapide face aux crises financières et alimentaires mondiales (Burundi, RCA et RDC). De nombreuses personnes interrogées ont considéré que les partenaires au développement devraient être en mesure de redistribuer les ressources plus rapidement entre les programmes et les activités humanitaires et de développement, ce qui exige l'assouplissement de la frontière entre l'humanitaire et le développement.

Si les partenaires au développement sont en général capables d'agir rapidement pour répondre aux crises humanitaires, le manque de liens entre l'aide humanitaire et l'aide au développement est une préoccupation importante dans de nombreux pays (Haïti, RDC, Soudan du Sud, Tchad et Togo). Les partenaires au développement ne semblent pas améliorer leurs efforts de coordination (y compris entre l'humanitaire et le développement) aussi efficacement qu'ils le pourraient en dépit de leur engagement à le faire.

L'utilisation continue de l'aide humanitaire semble rendre la transition vers le financement du développement plus difficile, particulièrement dans les cas où la gamme d'interventions financées dans le ca-

RECOMMANDATIONS

- Développer des plans clairs pour la transition du financement humanitaire à celui du développement, pays par pays.
- Améliorer la prévisibilité à court terme des versements au titre de l'aide et fournir des indications crédibles des financements probables sur le long terme, accompagnées d'engagements fermes quand cela est possible.

dre de l'humanitaire prend un aspect de relèvement ou de quasi-développement. L'échec de la transition vers le financement du développement réduit en réalité l'implication du gouvernement dans les décisions liées à l'aide, ce qui a des implications au niveau du développement des capacités dans les institutions fondamentales et du renforcement de l'État (Principe 4).

La performance des partenaires au développement en ce qui concerne l'engagement dans la durée reste mitigée. Les partenaires au développement expriment leur volonté de s'engager sur le long terme de façon quasiment uniforme. Cependant, cet engagement est affaibli par la nature extrêmement limitée et à court terme des engagements financiers. En dépit de l'engagement des partenaires au développement, pris dans le cadre du PAA, de fournir aux pays partenaires des informations sur les dépenses futures sur le moyen terme, la plupart des pays interrogés affirment que ce n'est pas le cas et que très peu d'engagements d'aide sont pris au-delà de trois ans. Certains pays signalent même qu'ils n'y en a aucun (Comores, RCA, RDC, Tchad et Togo). Dans les 13 pays de l'Enquête, il n'y a qu'un exemple d'engagement sur dix ans (celui de la Banque interaméricaine de développement en Haïti).

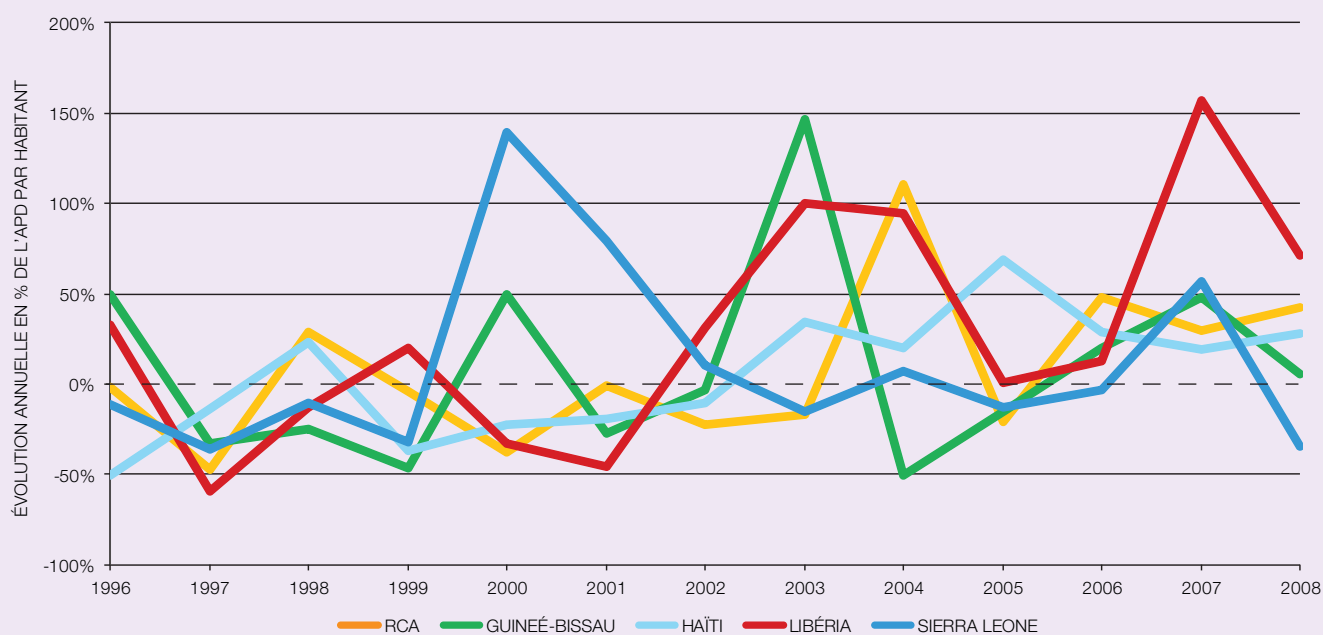
En complément, presque tous les pays citent la volatilité et le manque de prévisibilité de l'aide comme un problème considérable qui affaiblit la capacité du gouvernement à traiter en priorité les objectifs de développement sur le long terme. Les cycles de programmation sur le court terme (un ou deux

ans au plus) ne sont souvent pas complétés par des prévisions ou des promesses de financement sur le moyen terme par les partenaires au développement. Se concentrer sur la résolution des vecteurs structurels de conflit à long terme est dans ce cas difficile. Cela fait écho aux diagnostics du Principe 4, qui soulignent le manque d'attention des partenaires au développement aux racines de la fragilité.

La lenteur des versements au titre de l'aide au développement (RCA, RDC) et la flexibilité limitée des partenaires au développement en ce qui concerne la redistribution des fonds (Burundi) sont des motifs supplémentaires d'inquiétude. La lenteur des versements peut être liée à la durée intrinsèque des procédures des partenaires au développement ou au fait que les pays partenaires mettent du temps à satisfaire les conditions des versements. Dans certains cas la lenteur des versements peut amener les pays partenaires à se tourner vers des partenaires au développement non membres du CAD, et pouvant répondre plus rapidement aux besoins des gouvernements (Comores, Togo). ■

FIGURE 4
Volatilité de l'aide dans les États fragiles sélectionnés

Les cinq pays ci-dessous fournissent une illustration de la volatilité de l'aide dans les États fragiles. Il n'est pas inhabituel que l'aide totale en Haïti, Guinée-Bissau, au Libéria, en République Centrafricaine et Sierra Leone chute d'au moins 30 % au cours d'une année et augmente jusqu'à 100 % l'année suivante.



Source: OCDE, adapté de la Banque mondiale (2011).



Extrait de :
International Engagement in Fragile States
Can't We Do Better?

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264086128-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Agir vite... mais rester engagé assez longtemps pour avoir des chances de réussir », dans *International Engagement in Fragile States : Can't We Do Better?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264094796-13-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.